

**ANNEXE 2 :
CRITERES DE SELECTION**

Thèmes	Critères	Coef.	Cotation	Total
		(1 à 8)	(1 à 5)	/100
Stratégie, gouvernance et pilotage du projet	Inscription du projet dans la logique de Réponse accompagnée pour tous (RAPT) et contribution à la prévention des ruptures de parcours	5		
	Pertinence du territoire d'implantation au regard des besoins identifiés, de l'offre existante et de son taux d'activité	4		
	Qualité des partenariats et modalités de coordination avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux du territoire	6		
	Capacité à proposer des modalités d'accompagnement souples, modulables et adaptées aux besoins des personnes et de leurs aidants dans le respect des attendus du cahier des charges	8		
Accompagnement médico-social proposé	Modalités de prise en charge médico-sociale : organisation, prestations délivrées, procédures (admission, etc), continuité et coordination des soins	8		
	Modalités d'élaboration, de suivi et d'évaluation du projet personnalisé, favorisant l'autodétermination et le pouvoir d'agir de la personne	7		
	Participation et soutien de la famille et de l'entourage dans l'accompagnement mis en place	5		
	Modalités de pilotage de la démarche d'évaluation de la qualité du service rendu aux usagers	3		
Moyens humains, matériels et financiers	Ressources humaines : adéquation des compétences et des effectifs avec le projet global	6		
	Cohérence et soutenabilité du budget présenté (respect de l'enveloppe, optimisation des moyens, mutualisations)	6		
	Capacité de mise en œuvre du projet (respect du calendrier, capacités financières, réactivité)	6		
	TOTAL	64		320